

16/01 1ère édition des Chênes du Sud Ouest, Trophées de l'entreprise familiale.

vendredi 17 janvier 2014, par [lpe](#)

Cet événement s'inscrit pleinement dans l'action quotidienne de Société Générale qui accompagne les entreprises et plus particulièrement les entreprises familiales.

Les Chênes du Sud Ouest récompensent les entreprises familiales françaises qui, dans le cadre d'une stratégie cohérente, ont réussi à assurer une croissance durable. Ils valorisent notamment le savoir-faire familial transmis d'une génération à une autre.

Peuvent concourir les entreprises familiales d'Aquitaine, Midi Pyrénées, Poitou-Limousin et Charentes, dont le capital est détenu à plus de 50% par une même famille depuis au moins deux générations, quels que soient le secteur d'activité et la dimension de l'entreprise.

Six prix seront décernés le 18 juin 2014 au palais des Congrès de Bordeaux, en présence de Jean-Claude Fayat, Président directeur général du groupe Fayat et Président du jury des Chênes du Sud Ouest, et de Frédéric Oudéa, Président directeur général de Société Générale :

- Le Grand Prix : le trophée de l'entreprise familiale
- Le trophée du développement à l'international
- Le trophée du développement managérial
- Le trophée de l'innovation
- Le trophée du développement durable
- Le trophée des internautes

Les entreprises sont invitées à s'inscrire jusqu'au 15 février 2014

- dans les agences Société Générale
- ou sur www.leschenesdusudouest.fr